

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 25/004/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 154/05 (AFR 25/001/2005 du 7 juin 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION

ÉTHIOPIE

Des étudiants manifestant à l'université d'Addis-Abeba et ailleurs, ainsi que de nombreux responsables et sympathisants de partis de l'opposition, notamment :

Andargachew Tsege (h), écrivain, ancien maire adjoint d'Addis-Abeba

des employés du bureau d'Addis-Abeba de la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD) :

Gebrechristos Haileselassie (h)

Azeb Amare (f)

Endale Hailu (h)

ainsi que des responsables régionaux de la CUD :

Haileyesus Ijiga (région de Bahar Dar)

Bisrat Abbi (région de Dessié)

Getachew Mogesse (région d'Arsi)

Kemirte Kamma (région d'Arba Minch)

Gizaw Gebremedhin (région de Jimma)

Shemsu Sesekicho (zone de Gurage)

Londres, le 23 juin 2005

Le 18 juin, le responsable de la police fédérale a annoncé la libération de 690 personnes arrêtées entre le 6 et le 10 juin lors des manifestations contre la fraude qui aurait entaché le scrutin du 15 mai, ajoutant qu'elles ne feraient pas l'objet de poursuites. Cependant, des milliers d'autres, notamment celles mentionnées ci-dessus, seraient toujours détenues au secret. Elles risquent d'être soumises à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements ou de « disparaître ».

Le responsable de la police a déclaré que 3 130 personnes étaient détenues au camp militaire de Ziwai, à 225 kilomètres au sud d'Addis-Abeba. Il a également assuré que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Croix-Rouge éthiopienne ainsi que les proches des détenus seraient autorisés sur-le-champ à entrer en contact avec ces dernières. À la connaissance d'Amnesty International, le surpeuplement, les mauvaises conditions d'hygiène, le risque élevé de malaria et l'insuffisance de soins médicaux rendent les conditions de vie éprouvantes au camp de Ziwai, qui n'est officiellement pas un lieu de détention. Selon la police, les détenus de Ziwai sont « passés au crible » (interrogés), afin de déterminer lesquels ont été impliqués dans des actes de violence, et d'engager des poursuites à leur encontre. Le 22 juin, des diplomates étrangers ont été autorisés à se rendre au camp militaire de Ziwai et ont exprimé leur inquiétude concernant le manque de transparence des « interrogatoires » auxquels sont soumis les détenus.

L'écrivain Andargachew Tsege, interpellé le 8 juin, fait partie des personnes maintenues en détention au camp militaire de Ziwai. Il a peut-être été arrêté en raison d'un livre paru récemment, dans lequel il a critiqué le gouvernement. Il était membre du parti au pouvoir, le Front démocratique révolutionnaire populaire éthiopien (FDRPE) et maire adjoint d'Addis-Abeba entre 1991 et 1994, avant de démissionner à la suite de différends qui l'opposaient au gouvernement. Il vit maintenant au Royaume-Uni, mais il a fait le déplacement en Éthiopie peu avant les élections, afin de soutenir la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), un parti d'opposition.

Les arrestations de membres et de sympathisants de la CUD et d'un autre parti de la coalition de l'opposition – les Forces démocratiques éthiopiennes unies (FDEU) – se poursuivent dans différents endroits. Au total, plusieurs milliers de personnes seraient maintenues en détention, la plupart dans des prisons officielles. Elles sont toutes détenues au secret, sans avoir été inculpées ni bénéficié d'une assistance juridique. Elles n'ont pas comparu devant une autorité judiciaire dans les quarante-huit heures, comme l'exige la loi éthiopienne, et leurs proches n'ont pas été informés de leur lieu de détention. Lors des « interrogatoires », ces personnes pourraient être soumises à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements et risquent de « disparaître ». De nombreuses personnes seraient toujours détenues parmi les 2000 étudiants de l'université d'Addis-Abeba arrêtés les 6 et 7 juin puis emmenés à l'École de police de Sendafa, à 40 kilomètres au nord d'Addis-Abeba. Elles auraient été dénudées, contraintes à faire des exercices éprouvants puis battues en cas d'échec, et soumises à des pressions afin qu'elles identifient les organisateurs des manifestations.

Six défenseurs des droits humains – trois enquêteurs et trois responsables régionaux du Conseil éthiopien des droits humains – ont également été arrêtés (voir l'AU 165/05, AFR 25/003/2005 du 15 juin 2005).

Le ministre de l'Information et la police ont publiquement reproché à la CUD d'avoir organisé les manifestations étudiantes et l'ont accusée d'incitation à la violence. La CUD dément ces accusations. En comptant les personnes mentionnées ci-dessus, une quarantaine de responsables de la CUD sont actuellement détenus. Ils dépendent du bureau d'Addis-Abeba de ce parti et de centres situés dans les régions où la CUD a dénoncé des fraudes électorales. Ils auraient été arrêtés afin d'empêcher qu'ils ne fournissent des éléments de preuve à une commission d'enquête. L'assignation à domicile qui frappait deux députés élus – le président de la CUD, Hailu Shawul, et le responsable des relations publiques, Lidetu Ayalew – a été levée.

Lors des manifestations qui ont eu lieu à Addis-Abeba le 8 juin, la police a tué par balle 36 personnes et fait plus d'une centaine de blessés. Le 12 juin, Tesfaye Adana Jara, vingt-quatre ans, a également été abattu par les forces de police dans la ville d'Arsi, située à 180 kilomètres au sud d'Addis-Abeba. Ce professionnel de la santé s'était porté candidat pour le Congrès national oromo (CNO, qui fait partie de la coalition d'opposition FDEU), et avait été élu lors des élections parlementaires. La police a interpellé six de ses fonctionnaires dans le cadre de l'enquête sur cet homicide.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- saluez d'une part la libération sans inculpation de 690 personnes arrêtées lors des manifestations liées aux résultats des élections qui secouent le pays depuis le 6 juin, et d'autre part, la déclaration selon laquelle les détenus du camp militaire de Ziwai seront désormais autorisés à entrer en contact avec leurs proches et avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ;
- demandez que les milliers de personnes qui seraient toujours détenues soient rapidement transférées vers des lieux de détention désignés comme tels, qu'elles soient autorisées sans délai à entrer en contact avec leurs proches, à consulter un avocat et à bénéficier de soins médicaux, et qu'elles soient présentées immédiatement devant une autorité judiciaire, inculpées et jugées dans les meilleurs délais et dans le cadre d'une procédure équitable, ou relâchées ;
- priez les autorités de veiller à ce qu'aucun des détenus ne soit victime de torture ou d'autres formes de mauvais traitements, ou d'une « disparition » forcée ;
- demandez la libération immédiate et sans condition des détenus qu'Amnesty International considère comme des prisonniers d'opinion, maintenus en détention au seul motif qu'ils ont exprimé pacifiquement leurs opinions ;
- exhortez les autorités à mener une enquête indépendante et impartiale sur les 36 homicides commis par la police et sur l'usage excessif de la force pendant les manifestations.

APPELS À :

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi
Office of the Prime Minister
P O Box 1031
Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 1 552 020 / 552030 (merci de vous montrer persévérants)
Formule d'appel : *Your Excellency,* / Monsieur le Premier ministre,

Ministre de la Justice :

Mr Harke Haroye
Ministry of Justice
P O Box 1370
Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 1 51 77 75 / 520 874
Courrier électronique : ministry-justice@telecom.net.et
Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

Responsable de la police fédérale :

Mr Workneh Gebeyehu
Ministry of Federal Affairs,
P O Box 5068, Addis Ababa, Éthiopie
Formule d'appel : *Dear Commissioner,* / Monsieur,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

Mr Seyoum Mesfin
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 393, Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 1 514300
Courriers électroniques : mfa.addis@telecom.net.et

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 2 AOÛT 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.